



# Procédures d'affectations après la 3ème

publié le 05/05/2020

Madame, Monsieur,

Au regard des incertitudes sur les évolutions de la situation sanitaire que l'on rencontre actuellement, le calendrier mentionné peut être amené à évoluer.

Veuillez trouver ci-joint la fiche des vœux d'affectation à remplir par le représentant légal ainsi que les notes d'information.

1) Pour l'élève qui souhaite effectuer un "parcours scolaire particulier", il doit faire la demande du formulaire auprès du secrétariat soit par mail : [ce.017005n@ac-poitiers.fr](mailto:ce.017005n@ac-poitiers.fr) ou par téléphone à compter du 11 mai 2020 à partir de 14h.

- ▶ Section européenne à remettre au collège pour le 18 mai 2020 car l'enseignant(e) de la langue concernée doit donner un avis ainsi que le chef d'établissement,
- ▶ Enseignements optionnels " langues et culture de l'Antiquité" (latin ou grec) à remettre au collège pour le 18 mai 2020 car l'équipe pédagogique doit donner un avis ainsi que le chef d'établissement,
- ▶ Enseignements optionnels " parcours artistiques" à remettre au collège pour le 18 mai 2020 car l'équipe pédagogique doit donner un avis ainsi que le chef d'établissement,
- ▶ Enseignement optionnel, LVC rare chinois, japonais, portugais, italien, russe en 2nde générale et technologique à remettre au collège pour le 18 mai 2020 car l'équipe pédagogique doit donner un avis ainsi que le chef d'établissement.

2) Pour les demandes d'enseignement optionnel facultatif nécessitant une demande de dérogation (assouplissement de la carte scolaire) .

Pour les demandes d'enseignement optionnel facultatif nécessitant une demande de dérogation (assouplissement de la carte scolaire) faire la demande du formulaire auprès du secrétariat soit par mail : [ce.017005n@ac-poitiers.fr](mailto:ce.017005n@ac-poitiers.fr) ou par téléphone à compter du 11 mai 2020 à partir de 14h.

=>EPS, SI, CIT, Biotechnologie, Santé-social, Sciences et laboratoire, Management et gestion Histoire des arts (Dautet) Arts Plastiques (Saint Exupéry- L-A. Dubreuil) Théâtre (Cordouan-Bellevue- Palissy-Combes- Hyppolite-Dassault)

Demande de dérogation pour motif :  
Convenances personnelles

=>Latin Grec Danse (Dautet) Musique (Dautet-Cordouan) Théâtre (Valin) Arts plastiques (Valin –Bellevue) Cinéma-Audiovisuel (Merleau-Ponty) Japonais Chinois Portugais Italien Russe

Demande de dérogation pour motif :  
Parcours scolaire particulier

3) Pour information, les vœux suivants ne peuvent pas faire l'objet d'une demande de dérogation :

- ▶ Pour une formation faisant l'objet d'un recrutement spécifique : 2nde générale et technologique avec l'enseignement optionnel Arts du cirque, section binationale (ABIBAC, BACHIBAC ou ESABAC), section sportive,

CEPMO (Centre Expérimental Pédagogique Maritime en Oléron), ou LP2I (Lycée Pilote Innovant International) à Jaunay-Marigny (86).

- ▶ Pour un établissement du ministère de l'agriculture,
- ▶ Pour un établissement privé sous contrat,
- ▶ Pour un enseignement optionnel à capacité d'accueil limitée "Création et culture design"

Nous restons à votre disposition pour de plus amples informations.

Vous souhaitant bonne réception de ces informations et prenez bien soin de vous et de vos proches.

Bien cordialement,  
Isabelle Guillaumin

## Documents joints

 [note\\_d\\_information\\_affectation](#) (PDF de 1.1 Mo)

 [formulaire\\_des\\_voeux\\_d\\_affectation](#) (PDF de 2 Mo)

 [note\\_du\\_ministere\\_-\\_affectation\\_apres\\_la\\_3eme](#) (PDF de 320.9 ko)



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**